

WIZERNES



Réuni le 12 Janvier 2017 sous la présidence de Monsieur Daniel HERBERT, Maire, le Conseil Municipal, après avoir pris acte des décisions du Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées, a adopté à l'unanimité les questions suivantes :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Location des salles communales -

Il est décidé de modifier les modalités de paiement des locations des salles communales, à savoir règlement de 50 % du coût à la réservation, et le solde lors de la signature du contrat, au plus tard 2 mois avant la date de la location.

FINANCES

- Budget 2017 - Autorisation au Maire -

Le Maire est autorisé à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2016, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux -

Il est décidé de solliciter une subvention au titre de la D.E.T.R. pour la 4^{ème} tranche des travaux de rénovation de l'Éclairage Public.

AU TITRE DES INFORMATIONS

Monsieur HERBERT fait part aux conseillers des différents travaux qu'il est prévu de réaliser en 2017, et les informe qu'ils sont invités au vernissage de l'exposition réalisée par les élèves de l'école maternelle, dans le cadre de la semaine départementale de l'école maternelle.

Monsieur SACÉPÉ informe que les travaux de voirie du Val de Wisques devraient redémarrer en Février, et ceux de la voirie intérieure de la 1^{ère} tranche après l'hiver.

Le Maire,



[Signature]
Daniel HERBERT